

Il a établi un comité formé d'un groupe de députés qui ne se gênent pas pour agir ouvertement au mépris du Règlement du Parlement. Cela indique nettement au pays qu'ils se préoccupent plus d'obéir aux caprices du parti libéral que d'accomplir leur devoir en tant que membres du comité. Comment le premier ministre peut-il pousser l'effronterie jusqu'à parler d'unité au Canada, alors qu'au cours du débat, il fait plus pour créer de la désunion à lui seul, que tous les autres ensemble depuis un quart de siècle?

Je suis heureux de voir l'honorable député de Renfrew-Nord (M. Forgie) à sa place ce soir. C'est un de mes vieux amis et je lui dis, en ami, qu'il est une chose que j'ai toujours cru de lui: c'est un bon libéral, et un bon libéral ne permet jamais à la logique ou au bon sens de le troubler.

M. Forgie: Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler à l'honorable député qu'il est bien meilleur joueur de curling qu'orateur.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît.

Une voix: Vous n'êtes pas à votre place.

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député d'Edmonton-Strathcona a la parole.

M. Nugent: Monsieur l'Orateur, au cas où la remarque de l'honorable député n'aurait pas été consignée au hansard, il a dit que je suis bien meilleur joueur de curling qu'orateur. Je ne voudrais pas donner à entendre que le député de Renfrew-Nord est unique à cet égard. D'après moi, c'est un bon libéral et la plupart des vis-à-vis assis sur les banquettes arrière sont de bons libéraux du seul fait qu'ils ont réussi à se faire élire. Aux yeux du premier ministre, un bon libéral c'est sans doute un libéral qui a gagné ses élections, qui souscrit à tout ce qu'on lui demande d'approuver et qui se tient coi lorsqu'on oublie de lui dire comment voter. Je n'oublierai jamais la fois où un député d'en face s'est prononcé contre une mesure intéressant le chemin de fer du Grand lac de l'Esclave, entraînant tous ses collègues à sa suite. Peu de temps après, nombre de députés libéraux d'arrière-plan ont avoué qu'ils n'entendaient pas s'opposer au projet de loi mais que M. Chevrier s'était levé et qu'ils avaient dû suivre son exemple. Cela est typique de la ligne de conduite adoptée par les libéraux.

Je connais quelques députés de ce parti et, je suis heureux de le dire, j'éprouve beaucoup de respect à l'endroit de certains vis-à-vis. Mon respect pour eux s'est rarement démenti, mais j'estime que certains d'entre

eux devraient maintenant assumer leurs responsabilités et dire franchement à leur chef: «Donnez-nous pour une fois, une cause honnête à défendre.» Montrez-vous équitable, pour une fois, à l'endroit de la Chambre des communes. Cessez d'éluder les questions. Cessez de dissimuler et d'agir en hypocrites. Rendez-vous la vie un peu plus agréable. Je me demande parfois si les libéraux de l'arrière-ban n'ont pas l'impression que leur premier ministre a une vengeance à assouvir à leur égard. Il y a longtemps qu'on a vu un député libéral de l'arrière-ban ayant assez de dignité personnelle pour se lever et dire: J'appuie le gouvernement et je pense qu'il...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît! Voilà déjà un bon moment que j'écoute l'honorable député et il me semble que ses remarques ne se rapportent pas beaucoup au sujet dont nous sommes saisis actuellement. Elles s'écartent de la résolution à l'étude. Je saurais gré à l'honorable député de montrer, s'il y a moyen, le rapport entre ses remarques et le sujet que nous sommes censés étudier.

M. Nugent: Merci, monsieur l'Orateur. Si je me suis écarté du sujet, c'est que je songeais au rapport du comité et au fait qu'au premier abord, du moins, le comité a enfreint de façon flagrante le Règlement fondamental de la Chambre.

J'avais fait observer que la Chambre pourrait de nouveau déférer cette question au Comité pour que celui-ci la reconsidère, mais il apparaît manifeste, assurément même à ceux des libéraux qui occupent les banquettes ministérielles et trouvent pénible de se rendre à l'évidence, qu'il est honteux pour un comité de prendre une décision pour ensuite en rendre une autre toute différente à l'instant suivant, car il ne peut même pas plaider l'ignorance. Nous nous rendons tous compte que c'est là le genre d'excuse qu'ils ont alléguée pour tout le temps dépensé de ce côté-là de la Chambre. Je leur propose, s'ils ne peuvent comprendre ces quelques remarques, de se rappeler avec quelque regret l'amendement apporté au Code des normes de travail qui prévoyait le 11 novembre comme jour de fête. Le gouvernement ayant été défait au comité plénier, il fut considéré que tout ce que le parti avait à faire en cette occasion était de remettre ce sujet en discussion le jour suivant, alors qu'il avait une majorité et de prendre le contre-pied de la première décision.

Voilà ce qu'a fait le comité du drapeau. D'après moi, les libéraux faisant partie du comité devaient faire rapport chaque jour au